



CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du 29 Septembre 2025 à 9h00

Président de séance : M SIMOND Régis

Présents : Mmes et Mrs les Conseillers : Mmes VASINA Pauline, MM. BONNAFFOUX Mickaël, ESMIEU Alain, FEUILLAGIER Sylvain, JEHAN Frédéric, QUERE Gérard, LELIEVRE Benoit, SIMOND Régis.

Excusés : Mme TUDORET Sabira, Mme BALLOCCHI Sylvie, Mme JUZIAN Catherine (pouvoir à M. ESMIEU Alain), M. CARRETTA Thierry, M. RODINI Jean-Louis (pouvoir à M. BONNAFFOUX Mickaël).

Absent : Mr BRUN Jean Luc.

Secrétaire de séance : VASINA Pauline.

Quorum : 8

Ordre du jour de la séance du 29/09/2025

2025-08-012	ADS Technic Mise à niveau informatique Ecole ;
2025-08-013	Confirmation devis déplacement manège ;
2025-08-014	Mise à disposition annuelle salle po Sport Enjoy05 ;
2025-08-015	Mise à disposition annuelle salle po Portes du Guil ;
2025-08-016	Mise à disposition annuelle salle po Sai Mithra Yoga ;
2025-08-017	Mise à disposition annuelle salle po Accordanse 05 ;
2025-08-018	Mise à disposition salle po Regain Montagnes (Thé dansant) ;
2025-08-019	Confirmation devis relatif à la commande de compteurs d'eau ;
2025-08-020	Gap froid armoire furnotel ;
2025-08-021	Acte modificatif régie taxe de séjour ;
2025-08-022	Marché de travaux remplacement de portions de la conduite du Pré du Laus ;
2025-09-001	Mise à disposition salle Po EMAGC ;
2025-09-002	Mise à disposition salle po Villain E ;
2025-09-003	Mise à disposition salle po Colin B ;
2025-09-004	MDA lave linge école ;
2025-09-005	Avenant de transfert au sein d'Hydrétudes ;
2025-09-006	Mise à disposition salle communale Association Déco'Ris ;
2025-09-007	mission géotechnique pour travaux de consolidation de fondations
2025-09-008	chaussure sécu hiver Intersport
2025-09-009	SARL Juzian Bernard escalier rue centrale Risoul 1850
2025-09-010	loisir piscine réparation pompe doseuses piscine.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES – INTERCOMMUNALITÉ

- Décision Modificative du Budget Principal - Ajustements des amortissements (y compris prorata temporis) ;
- Admission en non-valeurs budget de l'eau ;
- Décision Modificative n°1 budget Eau (Provisions Amortissement) ;
- Décision Modificative n°1 Budget des Remontées Mécaniques (Sorties d'actif) ;
- Contribution complémentaire à la SEM SGATRIS ;
- Subvention RCCT ;
- Approbation des tarifs de la piscine ;
- Avenant n°1 convention repas Vars;

URBANISME – TRAVAUX – ENVIRONNEMENT – DOMAINE SKIABLE

- Tarifs produits Risoul et piétons remontées mécaniques ;
- Avenant n°1 lot 01, lot 02 et lot 10 marché des toilettes publiques ;
- Relance du lot 04 marché des toilettes publiques suite à liquidation judiciaire du titulaire initial.
- Attribution marché de travaux soutènement au-dessus de la 14%.

DIVERS

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 25 AOUT 2025

Le procès-verbal de la séance du 25 Août 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Séance du 29 Septembre 2025

M. le Maire présente les décisions qu'il a été amené à prendre en vertu des délégations confiées par la délibération n°2020-50 en date du 24 Juillet 2020 modifiée :

INFORMATIONS - DÉCISIONS ADMINISTRATIVES DU MAIRE

2025-08-012	ADS Technic Mise à niveau informatique Ecole ;
2025-08-013	Confirmation devis déplacement manège ;
2025-08-014	Mise à disposition annuelle salle po Sport Enjoy05 ;
2025-08-015	Mise à disposition annuelle salle po Portes du Guil ;
2025-08-016	Mise à disposition annuelle salle po Sai Mithra Yoga ;
2025-08-017	Mise à disposition annuelle salle po Accordanse 05 ;
2025-08-018	Mise à disposition salle po Regain Montagnes (Thè dansant) ;
2025-08-019	Confirmation devis relatif à la commande de compteurs d'eau ;
2025-08-020	Gap froid armoire furnotel ;
2025-08-021	Acte modificatif régie taxe de séjour ;
2025-08-022	Marché de travaux remplacement de portions de la conduite du Pré du Laus ;
2025-09-001	Mise à disposition salle Po EMAGC ;
2025-09-002	Mise à disposition salle po Villain E ;
2025-09-003	Mise à disposition salle po Colin B ;
2025-09-004	MDA lave linge école ;
2025-09-005	Avenant de transfert au sein d'Hydrétudes ;
2025-09-006	Mise à disposition salle communale Association Déco'Ris ;
2025-09-007	mission géotechnique pour travaux de consolidation de fondations
2025-09-008	chaussure sécu hiver Intersport
2025-09-009	SARL Juzian Bernard escalier rue centrale Risoul 1850
2025-09-010	loisir piscine réparation pompe doseuses piscine.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES – INTERCOMMUNALITÉ

Délibération n° 2025-057 : Décision Modificative n°2 du Budget principal

Suites au travail de mise en compatibilité de l'actif réalisé entre la Commune de Risoul et le Trésor Public, il est nécessaire de régulariser quelques comptes d'amortissements et de prendre ne compte également l'amortissement prorata temporis de la subvention d'équipement versée au SIGDEP pour le passage de l'éclairage public à la LED. **Cette décision modificative est approuvée à l'unanimité.**

Délibération n° 2025-058 : Admission en non-valeurs sur le budget de l'eau.

Sur proposition du Trésorier, il est nécessaire d'admettre certains titres en non valeurs, il s'agit de ceux dont le recouvrement est impossible. Le montant des créances proposés à cette admission en non-valeurs s'élève à 23 412,02 €. **Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

Délibération n° 2025-059 : Décision modificative n°1 du budget de l'eau.

Afin de pouvoir prendre en charge les admissions en non-valeurs précédentes, il est nécessaire de rajouter des crédits sur l'article budgétaire 6541. De même des crédits sont rajoutés au compte 6542 créances éteintes pour régulariser un titre de 2014 non honoré. Enfin de crédits sont rajoutés afin de prendre en charge à hauteur de 15 % des créances douteuses. Tout cela en diminution des dépenses imprévues (-18 105 €). **Cette décision modificative est adoptée à l'unanimité.**

Délibération n° 2025-060 : Décision modificative n°1 du budget des remontées mécaniques

Toujours dans la poursuite du travail de mise en compatibilité de l'actif réalisé entre la Commune de Risoul et le Trésor Public, il est nécessaire de procéder à des régularisations et notamment des sorties d'actifs (le téléski de l'alpet ainsi que le télésiège 3 places du césier n'existant plus). **Cette décision modificative est approuvée à l'unanimité.**

Délibération n° 2025-061 : Contribution complémentaire à la SEM SGATRIS

Suite à la demande de participation complémentaire présentée par la SEML SGATRIS, qui a répondu favorablement à la demande de la collectivité pour mettre en place un complément d'animation lors de l'été 2025, notamment la réalisation de 2 feux d'artifices, il a été proposé et approuvé à l'unanimité de lui attribuer une subvention complémentaire d'un montant de 12 000 €.

Délibération n° 2025-62 : Subvention 2026 RCCT

Tout comme pour la saison 2024-2025, il a été proposé et approuvé à l'unanimité de signer une nouvelle convention avec l'association RCCT, pour l'hiver 2025-2026, afin de soutenir les athlètes Risouliens inscrits sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau. Le montant de la subvention est de 15 000 €.

Délibération n° 2025-63 Tarifs centre aquatique SKISEÔ

Certains tarifs du centre Skiseo ont été modifiés à l'unanimité, à compter de l'hiver 2025-2026.

Délibération n° 2025-64 Avenant repas VARS

Il a été proposé et adopté à l'unanimité, de passer un avenant à la convention de fourniture de repas avec la commune de Vars pour préciser les jours de récupération des repas par la commune

de Vars auprès de la cantine de Risoul notamment les jours sont différents la première semaine suivant chaque retour de vacances scolaires.

URBANISME – TRAVAUX – ENVIRONNEMENT – DOMAINE SKIABLE

Délibération n° 2025-065 : Tarifs produits Risoul et piétons remontées mécaniques

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal n'a pas retenu les tarifs relatifs aux produits Risoul et piétons remontées mécaniques proposés par Risoul Labellemontagne. Un courrier lui a été adressée en ce sens. Lors de cette réunion, **Il a été proposé et approuvé à l'unanimité** de se prononcer sur une nouvelle grille.

Délibération n° 2025-066 : Avenant n°1 lot 01, lot 02 et lot 10 marché des toilettes publiques

Des travaux supplémentaires ont été rendus nécessaires concernant les lots 01,02 et 10 du marché de toilettes publiques, **ces avenants ont été approuvés à l'unanimité** par les membres du conseil municipal.

Délibération n° 2025-067 : Relance du lot 04 marché des toilettes publiques suite à liquidation judiciaire du titulaire initial

Le titulaire initial du lot 04 du marché des toilettes publiques ayant été placé en liquidation judiciaire, il y a lieu de désigner un nouveau titulaire pour le lot 04 : bois. **Ce lot a été attribué, à l'unanimité**, à la société M Charpente 05.

Délibération n° 2025-068 : Attribution marché de travaux de soutènement et voirie

Suite à l'avis d'appel public à concurrence lancé par la commune en vue de la réalisation de travaux de stabilisation, soutènement de route et revêtement de voirie, quatre entreprises/groupements ont rendu leur offre le 5 septembre 2025 : Stabilisation Protection et Charles Queyras TP/AD+ pour le lot 1 Travaux spéciaux ; Charles Queyras TP et la Routière du Midi pour le lot 2 voirie. L'analyse des offres a placé en tête :

- Stabilisation Protection pour le lot 1 pour un montant de 190 913,42€ HT
- Charles Queyras TP pour le lot 2 pour un montant de 28 912,25€ HT.

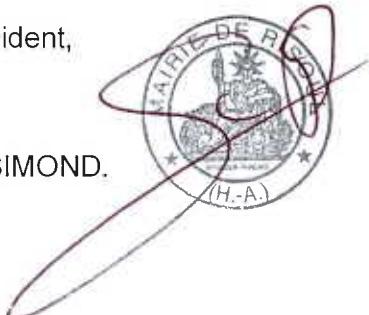
Les membres du conseil municipal ont décidé, à l'unanimité, d'attribuer le marché à ces deux entreprises.

DIVERS

La séance est levée à 9h25.

Fait à Risoul, le 24 novembre 2025

Le Président,



Régis SIMOND.

La Secrétaire

Pauline VASINA

